

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA RECHERCHE DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE...

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

85/ 039 du 17/01/85

DECRET N° /MTDREPPS/DGTRF/DTF/F.02

Portant intégration et nomination de Monsieur
KATSIMOUNA Samuel dans les cadres de la
catégorie A hiérarchie I des Services Techni-
ques (Lab. Entaire. des Minér.).

PREMIER MINISTRE

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u l'Ordonnance n° 012/03 du 23.8.84 portant modifica-
tion de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 79 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires ;

(/u le décret n° 2037/EP du 21.6.1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 60/60 du 3.3.1960 fixant le statut commun
de la catégorie A des Services Techniques ;

(/u le décret n° 62/131/EP du 9.5.1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/EP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisa-
tion des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/EP du 5.7.1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.1962
portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/EP du 5.7.1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 63/81/EP-BE du 26.3.1963 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles
7 & 8 ;

(/u le décret n° 7/50 du 24.2.1967 réglementant la prise
d'effet au point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et
reclassements ;

(/u le décret n° 14/62 du 1.11.1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 14/62 du 1.11.1974 fixant les
taux de classement indiciaire des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 84/156 du 8.2.1984 portant nomination du
Premier Ministre ;

(/u le décret n° 84/853 du 13.8.1984 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 84/860 du 20.8.1984 portant organisation
des intérêts des Membres du Gouvernement ;

(/u le Protocole d'Accord du 5.2.1970 signé entre la
République Populaire du Congo et l'URSS ;

(/u l'Ordonnance n° 3396/LEM/DEBOC/DCB du 9.9.1984 du Directeur
de l'Orientación et des Bourses transmettant le dossier de l'intéres-
sé ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions combinées du décret n° 69/90 du 3.3.60 et du Protocole d'Accord du 5.2.70 susvisés, Monsieur KATSIKOUNA Samuel, né le 2 Mars 1957 à Doko, titulaire du Diplôme d'Ingénieur du Traitement des Minéraux (Spécialité : Traitement des Minéraux), obtenu à l'Institut des Sciences de Leningrad : G.V. PLEKHOV (U.R.S.S.), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Laboratoire des Mines) et nommé au grade d'Ingénieur Principal des Techniques Industrielles des Mines Stagiaire, indice 712.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Mines et des Hydrocarbures.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRASSAVILLE, le 17 Janvier 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre des Mines et
des Hydrocarbures,

Rodolphe A. D. A. A. -

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSINA -

Ange BONGA POUNGUI -

Le Ministre des Finances et du Budget,

Itini Ossétounga LEROUNDZOU -

AMPLIATIONS :

J.O.R.P.C.....	1
DGTFP/DFP.....	3
D.C.B.....	3
D.C.F.....	1
M.L.H.....	2
INTERESSE.....	1
DOSSIER.....	2
SGG/BC..	2./-